



Séance du Comité Syndical du 3 Avril 2015

DCS n° 2015-08

Date de convocation :
25 Mars 2015

Délégués en exercice : 31

Titulaires : 12
Suppléants : 6
Absents non remplacés : 13

Quorum : 16

Votants : 18

L'an deux mille quinze, le trois avril, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANASTASY - Mme ANCEY - M. BELLEVILLE - M. BISCARRAT - M. CASTELLI - Mme D'INGRANDO - Mme DELAFONTAINE - M. FENOUIL - M. GRANIER - M. GROS - Mme JULIEN - Mme LAGRANGE - M. LANGLADE - M. MANETTI - M. MARQUOT - M. MATTEI - M. RANDOULET - M. TERRISSE

ETAIENT EXCUSES :

M. BEL - M. FAVIER - M. GAMARD - M. GUIN - Mme HELLE - M. MOUREAU - M. MUS - M. PONCE - M. ROCHE - M. SANDEVOIR

ETAIENT ABSENTS :

M. AVRIL - M. CHALUT - M. GABERT - M. LAGNEAU - Mme LORHO - M. PERRAND

Secrétaire de séance : Mme Renée JULIEN

OBJET : Compte Administratif 2014

Rapporteur : M. Xavier BELLEVILLE

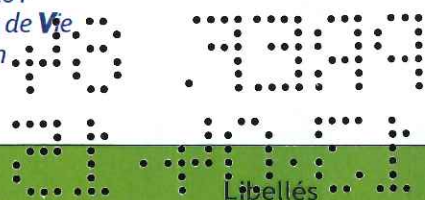
Les résultats du Compte administratif 2014 (titres et mandats de l'ordonnateur c'est-à-dire du Président) et du Compte de Gestion 2014 (comptabilité du Receveur du Syndicat) ont été arrêtés.

Ces documents retracent l'exécution budgétaire du l'exercice 2014 et son concordants.

Les résultats du Compte Administratif 2014 sont les suivants :

Fonctionnement

Chapitres	Libellés	BP 2014 €	Réalisé 2014 €
002	Déficit de fonctionnement N-1 reporté (déficit)		
011	Charges à caractère général	102 110.00	77 501.65
012	Charges de personnels et frais assimilés	186 385.00	184 224.84
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 051.85	125 051.85
65	Autres charges de gestion courante	204 600.00	180 206.07
66	Charges financières	16 283.53	14 298.73
67	Charges exceptionnelles		
023	Virement à la section d'investissement	80 792.28	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		715 212.66	581 283.14



Chapitres	Libellés	BP 2014 €	Réalisé 2014 €
002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté (excédent)		
013	Atténuation de charges		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 197.00	39 197.00
74	Dotations, subventions et participations	676 015.66	676 016.66
77	Produits exceptionnels		230.76
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		715 212.66	715 444.42

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 est de : +134 161.28 €

Le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2013 est de : 0 €

Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement pour l'année 2014 est de : +134 161.28€

Investissement

Chapitres	Libellés	BP 2014 €	Réalisé 2014 €
001	Déficit d'investissement N-1 reporté		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 197.00	39 197.00
13	Subventions d'investissement reçues		
16	Emprunts et dettes assimilées	43 691.69	43 691.69
20	Immobilisations incorporelles	156 900.00	148 271.72
21	Immobilisations corporelles	5 000.00	2 242.66
27	Autres immobilisations financières		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		244 788.69	233 403.07

Chapitres	Libellés	BP 2014 €	Réalisé 2014 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	24 036.41	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 051.85	125 051.85
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 908.15	14 908.15
13	Subventions d'investissement reçues		4 138.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
27	Autres immobilisations financières		
021	Virement de la section de fonctionnement	80 792.64	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		244 788.69	144 098.00



PROF. 04
2014

Le résultat d'investissement de l'exercice 2014 est de : - 89 305,07 €
Le résultat d'investissement reporté de l'exercice 2013 est de : + 24 036,41 €
Le résultat d'exécution de la section d'investissement pour l'année 2014 est de : - 65 268,66 €

Restes à Réaliser

Il n'y a pas de restes à réaliser pour 2014.

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire à hauteur de 134 161,28€.

Le résultat cumulé de la section d'investissement est déficitaire à hauteur de 65 268,66€.

Le résultat cumulé du compte administratif 2014 est donc de + 68 892,62 €.
(134 161,28-65 268,66)

Le Bureau, réuni le Lundi 16 Mars 2015, a émis un avis favorable.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce document.
Le Président se retire lors du vote.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- ADOPTE le compte Administratif 2014 tel que présenté ci-dessus,
- DECLARE que les opérations de l'exercice 2014 sont définitivement closes.

Vote du Comité :

- POUR : 17
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte publié le : 15/04/2015

Pour extrait conforme
Le Président

Christian RANDOULET

